

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON DE LONS SUD

Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 AVRIL 2015

Présents : DUBOIS F, GRICOURT P, JAILLET J, MARTINEZ H., MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PICARD M., PETITJEAN B, SAFFREY C, QOCHIH Z, WOLFF JC.

Absents excusés : CHAMBARD F (pouvoir PETITJEAN B.), CROISSANT A (pouvoir QOCHIH Z.), ROBIN M (pouvoir DUBOIS F.)

Mme SAFFREY Caroline a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 5 mars 2015.
Adoption à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire informe qu'il a invité M. Haab, trésorier principal.
Monsieur Le Maire présente Madame Ana Bernhard, remplaçante de Madame Anne-Camille Seyssel, en arrêt maladie. Madame Bernhard travaillera les lundi et mardi toute la journée et le mercredi matin.

Employé communal : reconduction du contrat de Madame CLERC

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de Madame Mireille CLERC, Adjoint technique 2ème classe assurant les fonctions polyvalentes d'agent d'entretien, de renouveler son contrat à durée déterminée arrivant à échéance le 30 avril 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le contrat de Madame Clerc pour une durée d'un an.

Voirie : travaux orange rue de la Colonie

Mme la 3^{ème} adjointe rappelle que lors de la dernière séance, le conseil municipal avait approuvé le principe de profiter des travaux de drainage pour poser un fourreau permettant la désaturation du réseau téléphonique du quartier.

Mme la 3^{ème} adjointe présente les devis des entreprises CHAGNEUX et AML 39. Dans l'attente du devis de l'entreprise BOIVIN, le conseil municipal décide de choisir l'entreprise la moins-disant à prestation égale.

Circulation dans le village : approbation de l'intervention du CAUE

Concernant la circulation dans le village, la proposition d'intervention-conseil du CAUE pour un coût de 1 945€ a fait débat.

M. José Pascoa a suggéré que les élus pouvaient gérer le dossier.

Mme Zora Qochih demande que d'autres organismes soient sollicités pour faire une étude : ECLA, Ville de Lons et Conseil départemental.

Le rôle du CAUE a été expliqué par Caroline Saffrey.

M. le Maire ne souhaite pas que les élus s'engagent seuls dans une démarche ou la sécurité des usagers est engagée. Lors de la réunion publique du 11 mars 2015 sur l'aménagement paysager et la voirie, les débats avec les habitants ont été vifs, constructifs et nous nous sommes engagés à ce que des organismes extérieurs amènent des solutions pertinentes. Les élus n'ont pas la compétence technique pour mener ce genre d'étude. D'autre part, nous avons déjà sollicité ECLA et le Conseil départemental pour ce type de prestation. Néanmoins, une nouvelle demande va être faite aux différents organismes par Mme Dubois et Mme Qochih.

La décision est reportée au prochain conseil.

Salle de l'ancienne école : validation du règlement intérieur

Mme la 1^{ère} adjointe a transmis le projet de règlement intérieur par messagerie à tous les membres du conseil municipal. Ce document a été travaillé par Mmes Chambard, Dubois, Saffrey, Petitjean et Mrs Pascoa et Gricourt.

Mme Zora Qochih demande qu'un article concernant le tri des déchets dans les containers bleus soit ajouté. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve ce règlement.

Le règlement de la salle des fêtes sera réactualisé sur le même modèle.

Eclairage public : projet d'extinction partielle

Mme la 3^{ème} adjointe soumet le projet d'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire de la commune de 23 heures à 5 heures tous les jours sauf le samedi.

Mme la 3^{ème} adjointe va se renseigner auprès du Sidec pour prendre connaissance de la procédure à mettre en place.

Une information sera diffusée auprès de tous les administrés fin avril.

La décision est reportée au prochain conseil.

Réfection toiture de l'église : compte rendu de la rencontre avec l'artisan

M. le 2^{ème} adjoint fait état au conseil municipal des devis et essais de traitement opérés sur la toiture et les murs de l'église. D'autres sociétés seront contactées.

Présentation de la situation financière de la commune par Monsieur Haab

M. Haab présente le compte de gestion 2014 : évolution des résultats, évolution de la capacité d'autofinancement, dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement et bilan fonctionnel 2014.

Monsieur le Maire indique à Monsieur le trésorier que tous les membres du conseil municipal ont reçus toutes les informations budgétaires par mail la semaine précédent la réunion du conseil municipal. Aucune information complémentaire sur les données comptables n'a été demandée.

Approbation du compte administratif et de gestion 2014

Monsieur le Maire se retire et Madame Jeanine Megard, Présidente de séance, présente le compte administratif 2014 qui présente un résultat de clôture 23 084.36 € et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce dernier.

Le Conseil Municipal approuve par 8 voix Pour et 6 Abstentions le compte administratif 2014 (Mme Qochih - pouvoir de M. Croissant-, Mrs Pascoa et Picard : se sont abstenus car ne sont pas d'accord avec certaines dépenses. Mrs Jaillot et Nouvelot se sont abstenus en raison d'une certaine incompréhension sur les résultats entre le compte administratif et le compte de gestion).

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte de gestion 2014 établi par Monsieur le Trésorier Principal conforme aux écritures du compte administratif 2014 : validation à l'unanimité.

Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014 de 48 539.98 € de la manière suivante : report en recette d'investissement article 1068 de 40 466.28 € pour couvrir le déficit d'investissement 2013 (après inscription des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 15 010.66 € et report du solde en recette de fonctionnement chapitre 002 soit 8 073.70€).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation de résultat de fonctionnement.

Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire propose de voter le montant des taxes directes locales 2015 avant de passer au vote du budget primitif 2015. Il rappelle les taux appliqués depuis 2007 :

| Habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti |
|------------|--------------|------------------|
| 9.93 % | 17.64 % | 29.62 % |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes directes locales en 2015. Le produit attendu et qui sera inscrit en recette au budget primitif 2014 est de 159 599 €.

Approbation de la création d'une ligne de trésorerie

M. le Maire propose de souscrire une ligne de trésorerie auprès d'une banque qui permettrait de débloquer rapidement de l'argent.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité mais souhaite que plusieurs banques soient sollicitées.

Vote du budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 a été étudié par la commission finance le jeudi 19 mars 2015. Chaque conseiller en a eu connaissance avant la séance.

Le vote a lieu au chapitre comme suivant :

| Fonctionnement | | Investissement | |
|---|-------------------|---|-------------------|
| Dépenses | Montant | Dépenses | Montant |
| CHAPITRE 011 charges générales | 143 266.00 | 001 solde déficitaire reporté | 25 455.62 |
| CHAPITRE 012 charges de personnel | 87 270.00 | CHAPITRE 020 dépenses imprévues | 0.00 |
| CHAPITRE 014 atténuations de produits | 6 900.00 | CHAPITRE 16 remboursements d'emprunt | 32 005.00 |
| CHAPITRE 65 autres charges gestion courante | 29 130.00 | CHAPITRE 20 immobilisations incorporelles | 0.00 |
| CHAPITRE 66 charges financières | 6 792.00 | CHAPITRE 204 subventions d'équipement versées | 0.00 |
| CHAPITRE 67 charges exceptionnelles | 50.00 | CHAPITRE 21 immobilisations corporelles | 78 390.47 |
| CHAPITRE 042 opérations d'ordre transfert entre section | 20 160.00 | CHAPITRE 23 immobilisations en cours | 129 143.23 |
| CHAPITRE 022 dépenses imprévues | 0.00 | CHAPITRE 040 opérations d'ordre transfert entre section | 10 000.00 |
| CHAPITRE 023 virements à section investissement | 31 490.70 | CHAPITRE 041 opérations patrimoniales | 10 000.00 |
| Total dépenses | 325 058.70 | Total dépenses | 284 994.32 |
| Recettes | Montant | Recettes | Montant |
| CHAPITRE 013 atténuations de charges | 8 000.00 | CHAPITRE 021 virement de section de fonctionnement | 31 490.70 |
| CHAPITRE 70 produits de services | 13 760.00 | CHAPITRE 24 Immobilisation concédée | 6 500.00 |
| CHAPITRE 73 impôts et taxes | 164 099.00 | CHAPITRE 10 dotations, fonds divers, réserves | 46 552.62 |
| CHAPITRE 74 dotations et participations | 77 323.00 | CHAPITRE 13 subventions d'investissement | 49 791.00 |
| CHAPITRE 75 autres produits gestion courante | 40 800.00 | CHAPITRE 16 emprunts reçus | 0 |
| CHAPITRE 76 produits financiers | 3.00 | CHAPITRE 45 opérations sous mandat | 0.00 |
| CHAPITRE 77 produits exceptionnels | 3 000.00 | CHAPITRE 041 opérations patrimoniales | 10 000.00 |
| CHAPITRE 042 opérations d'ordre transfert entre section | 10 000.00 | CHAPITRE 040 opération d'ordre transfert entre section | 20 160.00 |
| TOTAL RECETTES | 316 985.00 | TOTAL RECETTES | 284 994.32 |

Les chapitres ont tous été votés à l'unanimité, exception faite pour les chapitres 12 et 65 des dépenses de fonctionnement : 1 voix contre (Qochih Z).

Clôture de la séance à 23 h 45

Prochaine séance du Conseil Municipal
Mercredi 6 mai à 20 h 00

Chilly le Vignoble, le 8 avril 2015
Le maire

P. GRICOURT

